

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PAYS DE L'AIGLE

5 Place du Parc
61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT
DE L'ORNE

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRESENTS	39
VOTANTS	49

CONVOCATION

Datée	du 28/09/23
Affichée	le 28/09/23

OBJET

Désaffectation de l'ancien
cinéma L'Aiglon

Séance du 05 octobre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le cinq octobre à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire légalement convoqués le 28 septembre 2023, se sont réunis dans les locaux de la Communauté de Communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

Monsieur Didier DEMONCHEAUX a été nommé secrétaire de séance.

Étaient présents : Véronique HELLEUX, Dominique LORMEAU, Sylvie MOLERO, Dominique NETZER, Didier PITOU, Eric ZO, Daniel MARIE, Serge GODARD, Philippe CROTEAU, François SAUNOIS, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Michel LE GLAUNEC, Alexandra DEPARIS-AUBRIL, François BRIZARD, Christian BARBIER, Philippe VAN-HOORNE, Didier COUSIN, Nathalie LENÔTRE, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Marie-José MARTIN, Serge DELAVALLÉE, Isabelle CLOUCHÉ, Philippe RONDEL, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Gilbert MATELOT, Didier DEMONCHEAUX, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Jean-Guy GRANDIN, Nicole MOUGEL, Christophe POTTIER, Daniel LANDE, Jean SELLIER, Christine LEBRETON, Guy MARTEL, Virginie VIOLET.

Représentés : Pierre DUFAY représenté par François SAUNOIS
Franck GAULTIER représenté par Nicole MOUGEL
Joël BRUNET représenté par Daniel LANDE

Pouvoirs :

Pascal SUARD a donné pouvoir à Jean-Guy GRANDIN
Maïté GRANDCLÈRE a donné pouvoir à François BRIZARD
Pascal GUEUGNON a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE
Charlène RENARD a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE
Jean-Marie GOUSSIN a donné pouvoir à Didier COUSIN
Sylvie CHAUVEL-TREPIER a donné pouvoir à Marie-José MARTIN
Lionel GONNET a donné pouvoir à Pascal SAMSON
Fleur GOSSELIN a donné pouvoir à Mireille NOGUET
Fabrice GLORIA a donné pouvoir à Jean SELLIER
André LAMONTAGNE a donné pouvoir à Christine LEBRETON

Absents excusés : Philippe THOURET
Nadège TROUILLET
François HUREL
François CARBONELL

Absents : Nathalie RIBAUT
Jacky DE TAEVERNIER

Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil que dans le cadre du transfert de la compétence « cinéma », depuis le 1^{er} janvier 2014, la ville de L'Aigle a mis à disposition de la Communauté de Communes le bâtiment accueillant le cinéma « L'Aiglon » sis 7 rue du Docteur Rouyer, pour l'exercice de sa compétence.

Avec l'ouverture du complexe culturel « Risle en Scène » depuis le 12 septembre 2023, le cinéma L'Aiglon a été transféré dans ces nouveaux locaux.

Par conséquent, ceux situés rue du Docteur Rouyer ne sont plus nécessaires à la Communauté de Communes pour l'exercice de sa compétence. Il convient alors, en application de l'article L.1321-3 du Code Général des Collectivités Territoriales de les désaffecter et de les rétrocéder à la ville, propriétaire desdits locaux.

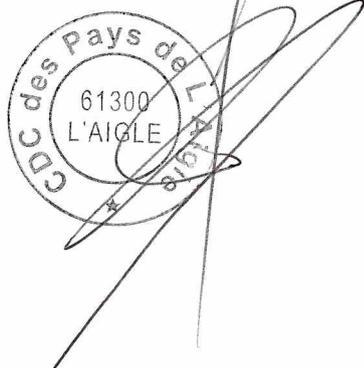
- Vu les articles L.1321-1 et L.1321-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Considérant le transfert du cinéma L'Aiglon dans les nouveaux locaux du complexe culturel « Risle en Scène »

Le Conseil, après en avoir délibéré:

- **APPROUVE** la désaffectation du cinéma sis 7 rue du Docteur Rouyer à L'Aigle
- **DECIDE** de rétrocéder à la ville de L'Aigle le bien mis à disposition,
- **DONNE** pouvoir au Président pour signer tout document se rapportant à ce dossier

Acte reçu en Préfecture 12 OCT. 2023
 Publié en ligne 12 OCT. 2023
 Certifié exécutoire

Le Président,
 Jean SELLIER



VOTE : UNANIMITE

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
 Au registre sont les signatures
 Pour copie certifiée conforme.